

L'OREF Alsace a retenu...

... pour alimenter la réflexion sur l'évolution des métiers et des qualifications et sur la relation Emploi-Formation.

Cette note est la synthèse de plusieurs documents :



- ◇ [Les secteurs créateurs d'emploi à moyen terme](#) - Note d'analyse n°258—Janvier 2012, Centre d'Analyse Stratégique
- ◇ [Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030](#) - Note d'analyse n°259 - Janvier 2012, Centre d'Analyse Stratégique / synthèse du [Rapport et documents](#) du même titre.
- ◇ [Les métiers de demain](#) - hors série n°53 - janvier 2012, Alternatives Economiques en partenariat avec l'Onisep et la DARES

I- Les secteurs créateurs d'emploi à moyen terme

Selon les projections du CAS, entre 2011 et 2016, il y aurait en France 944 000 créations brutes d'emploi et 161 000 destructions brutes d'emploi.

1. Les mutations sectorielles de l'économie

Si la crise débutée en 2008 ne semble pas avoir bouleversé les tendances globales des années 2000 (tout juste a-t-elle accéléré certaines mutations), les secteurs d'activité n'ont pas tous été affectés de manière identique.

Nous distinguerons cinq groupes sectoriels présentant des évolutions de l'emploi différentes durant la période de crise.

• Les secteurs qui ont maintenu leur emploi :

les services d'utilité collective ou liés à la personne (activités récréatives, services domestiques, musées, théâtre, associations sportives...), les industries de réseau (distribution d'eau et d'énergie), les services d'intermédiation financière (finance et assurances), les activités de R&D maintenues par l'importance du capital immatériel dans la compétition économique, l'hôtellerie-restauration dont l'activité est modérément sensible au cycle. Enfin, les activités juridiques, de conseil, d'ingénierie et administrative, affectées en 2009, ont rebondi depuis.

• Les secteurs qui ont connu une faible baisse de l'emploi :

les services externalisés par les entreprises tels le transport, l'entreposage et le commerce ou encore l'industrie pharmaceutique et agro-alimentaire.

• Les secteurs en fort ajustement mais qui ont rebondi depuis le creux du cycle :

l'industrie chimique, les équipements électriques, les produits informatiques et électroniques. Il s'agit de secteurs qui, du fait de leur contenu fortement technologique, ont de bonnes capacités de renouvellement à moyen et long termes.

• Les secteurs en forte restructuration dont les ajustements se sont ralentis mais pas encore stabilisés

Il s'agit de secteurs industriels et notamment ceux des biens d'équipements et intermédiaires fortement internationalisés. On retrouve l'industrie des plastiques, la métallurgie, le secteur du bois, du papier et de l'imprimerie ainsi que les machines et équipements.

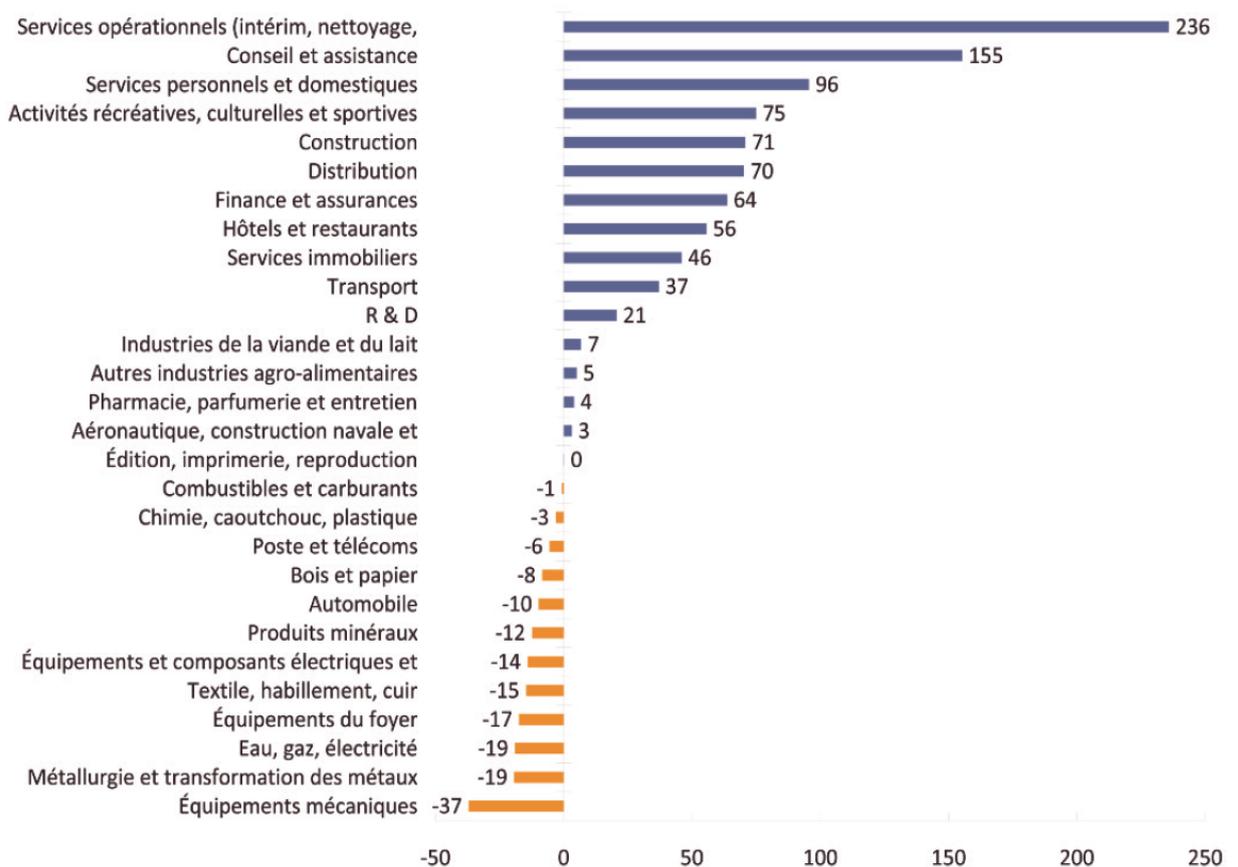
• Enfin certains secteurs industriels semblent structurellement en perte d'emplois

Il s'agit surtout de secteurs fortement concurrencés par les importations des pays à bas coûts de production comme le secteur des biens de consommation et notamment, toute la filière des équipements du foyer et le secteur textile.

2. Les évolutions sectorielles de l'emploi à moyen terme

L'observation de ces évolutions durant la crise, couplée au croisement de nombreuses variables (exposition à la concurrence mondiale, nécessité de recourir à des compétences spécifiques, proximité de la demande finale, existence d'un réseau), permet de hiérarchiser les secteurs selon leur potentiel de croissance de l'emploi à moyen terme.

Projections sectorielles d'emplois : variations brutes de 2011 à 2016



Source : calculs Centre d'Analyse Stratégique-NEMESIS

Trois enseignements

- Les services à la personne ainsi que les activités culturelles et sportives demeurent, du fait de la dynamique du vieillissement, des secteurs porteurs.
- Dans l'industrie et les services aux entreprises, les capacités de création d'emplois varient selon la gamme et le caractère technologique des process et du produit : plus un secteur est technologique et/ou haut de gamme, plus les opportunités d'emplois sont nombreuses.
- Les secteurs « abrités » (à l'abri de la concurrence mondiale) restent des secteurs fortement créateurs d'emplois : plus de 300 000 entre 2011 et 2016 : entreposage, transport, commerce, construction, finances, hôtellerie-restauration...)

II- L'impact sur les métiers

L'analyse de ces évolutions sectorielles est un préalable indispensable à la compréhension de l'évolution des métiers à moyen terme. Si ces projections sectorielles reposent sur des hypothèses dont la réalisation n'est pas certaine (taux de croissance notamment), elles permettent néanmoins d'esquisser des réponses à des questions récurrentes : comment les métiers se transforment-ils ? Quels sont les nouveaux métiers ? Quels métiers vont disparaître ?

Malgré les nombreux facteurs d'évolution (progrès technique, diffusion des NTIC, nouvelles réglementations, contraintes écologiques...), le premier constat qu'il est possible de faire est que les métiers de demain seront en grande partie les métiers d'aujourd'hui, assortis de nouvelles compétences.

Le second constat est qu'au sein de ces métiers existants, certains se développeront quel que soit le niveau de la croissance alors que d'autres auront une évolution étroitement liée à la conjoncture économique et aux politiques publiques à venir.

1. Les métiers qui vont embaucher quel que soit l'hypothèse de croissance retenue

Les métiers de cadres, d'ingénieurs et de personnels très qualifiés qui ont fortement embauché avant la crise et n'ont que très peu fléchi durant celle-ci vont continuer leur progression dans les cinq années à venir. Il s'agit là d'un véritable changement structurel de notre économie.

Cette évolution est la conséquence directe de ce que nous avons vu plus haut, à savoir le développement de secteurs à forte technologie dont les capacités d'innovation (produit et/ou process) vont permettre de rester concurrentiel à l'échelle mondiale.

Un tel changement nécessite du personnel hautement qualifié afin d'exploiter pleinement ces capacités importantes d'innovation.

Etant donné l'évolution structurelle de notre société et de notre population, les besoins sanitaires et sociaux vont rester importants. Nous pouvons en conclure que même avec des finances publiques dégradées, les métiers d'aides-soignants, d'infirmiers et, plus généralement, ceux liés à la santé, continueront d'embaucher fortement.

Le vieillissement de la population transforme la structure de la consommation des ménages car les générations du baby-boom qui commencent à prendre leur retraite sont très demandeurs de loisirs, de soins et de services divers.

Ainsi, les métiers en liens avec les services à la personnes (santé et loisirs) représentent également une famille de métiers porteurs que la croissance économique soit forte ou plus faible.

Certes, les services à la personne ont actuellement un fort besoin de soutien public, mais différentes études du BIPE ont montré que le consentement à payer pour ces services est important, ce qui devrait entraîner l'apparition d'une offre privée ou associative.

2. les métiers dont l'horizon est plus incertain

Il s'agit essentiellement des métiers de la construction et du BTP qui, au regard des évolutions réglementaires sur l'efficacité énergétique et du soutien public pour la rénovation et la construction basse consommation présentent des opportunités d'emploi importantes.

De plus, le vieillissement de la population crée des besoins en termes de travaux et d'aménagements liés à la gestion de la dépendance. Mais contrairement aux métiers évoqués plus haut, il s'agit de besoins qu'il sera difficile de financer si la croissance est particulièrement faible et si les aides publiques ne sont pas dynamiques

Un tout autre groupe de métiers dépend de variables conjoncturelles dont il est difficile de prévoir l'évolution à l'heure actuelle. Il s'agit de tous les métiers en lien avec l'économie de fonctionnalité (ou servicielle).

Ce type d'économie, déjà existante (vel'hop, auto'lib, location de photocopieurs, achat de pneus au kilomètre...), si elle continue à se développer, aura pour conséquence des besoins en services accrus. Dans ce cadre, les emplois de maintenance, de services après-vente, de gestion (d'abonnement, de contrat, comptable...) connaîtront un fort développement.

Enfin, les métiers de l'informatique, bien qu'ils soient difficiles à identifier, devraient poursuivre leur essor. En effet, la révolution informatique continue en France de transformer l'économie par la diffusion de nouvelles technologies dans les différents secteurs.

3. les nouveaux métiers

Les métiers qualifiés de « nouveaux métiers », finalement peu nombreux, sont bien souvent des métiers ayant subi de fortes évolutions en lien avec la diffusion massive des nouvelles technologies. Nous pouvons citer les journalistes web ou encore les métiers de l'e-commerce nécessitant de nouvelles compétences telles que la préparation des collections et pages web.

La logique est la même pour les métiers verts qui sont généralement des métiers anciens intégrant de nouvelles compétences.

D'après l'observatoire national des emplois et métiers verts, seuls 10 à 15% des métiers du secteur vert sont des métiers écologiques au sens strict. Ils concernent la gestion des eaux, des déchets et des espaces naturels : leur croissance devrait continuer à l'avenir.

III- Quelles conséquences pour l'appareil de formation ?

Nous l'avons vu l'économie française subit d'importantes évolutions en termes de secteurs et par conséquent de métiers. Il est indispensable de prendre ces mutations en compte dans l'ajustement de l'appareil de formation aux besoins des entreprises. Sur ce sujet, quatre observations s'imposent :

1. Pas d'ouvertures massives de nouvelles formations

Peu de nouveaux métiers feront leur apparition dans l'économie ces prochaines années. Cependant de nombreux métiers subissent des mutations importantes et incorporent des compétences nouvelles et/ou supplémentaires.

L'apparition de ces nouvelles compétences est essentiellement liée à deux phénomènes : la diffusion des NTIC dans tous les métiers et la contrainte écologique qui se traduit par de nouvelles réglementations sur l'ensemble des secteurs d'activité.

Une stratégie pertinente serait d'identifier les métiers les plus touchés par ces exigences environnementales et informatiques et de les incorporer dans les cursus de formations correspondants.

En Australie, par exemple, il a été décidé d'incorporer à toute nouvelle section d'apprentissage un module sur la « sobriété carbone ».

2. Hausse impérative du niveau de qualification

De nombreuses études démontrent que dans les années à venir en Europe, les besoins en personnels qualifiés et hautement qualifiés vont s'accroître fortement, tandis que les besoins en personnels faiblement qualifiés vont décroître.

C'est d'une part, la conséquence de la diffusion des NTIC et de l'apparition de la contrainte environnementale (qui nécessite des compétences supplémentaires sur certains métiers).

D'autre part, ceci est lié au fait que les métiers d'avenir sont en grande partie des métiers présents dans les secteurs à fort potentiel technologique et d'innovation (secteurs sur lesquels la France et l'ensemble des pays « modernes » peuvent encore rivaliser avec les pays à faibles coûts de production).

Cette dynamique des secteurs fortement technologiques a pour conséquence l'accroissement d'emplois qualifiés ou très qualifiés dans de nombreux secteurs d'activité, y compris dans ceux où dominant traditionnellement des effectifs peu diplômés (industrie de la viande et du lait, services domestiques...).

Afin de répondre au mieux à ces besoins de compétences, d'innovation et de technologie, il est nécessaire de développer l'offre de formations du supérieur.

3. Ne pas négliger les niveaux intermédiaires

S'il semble impératif d'orienter le niveau de qualification à la hausse, il ne faut pas négliger les niveaux intermédiaires, indispensables au développement de l'économie servicielle évoquée plus haut.

En effet, nous avons noté que le développement d'une telle économie ferait apparaître des besoins importants sur les métiers de services après-vente, de maintenance, de gestion comptable, financière ou administrative. Nous sommes ici sur des métiers nécessitant une formation spécifique de niveau intermédiaire.

4. L'importance de la formation professionnelle continue

Le mouvement de perte d'emplois des secteurs en déclin au profit des secteurs porteurs nécessitera des reconversions de métiers et un appariement efficace sur le marché du travail.

Pour ce faire, un préalable s'impose : il s'agit de l'identification des compétences transversales et transférables. Une fois cette identification effectuée, la formation professionnelle continue aura un rôle primordial qui consistera à permettre à chacun de passer efficacement (avec la période de chômage la plus faible possible) d'un secteur en déclin à un secteur en expansion.

Cette voie de formation peut permettre des ajustements rapides et efficaces aussi bien pour le court que pour le moyen terme.



Contrat de Projets Etat-Région
2007-2013



OREF ♦ Maison de la Région ♦ 1, place Adrien Zeller ♦ BP 91006 ♦ 67070 STRASBOURG Cedex
tél : 03 88 15 69 50 ♦ www.oref-alsace.org

